

variations

Vincent de Coorebyter Professeur à l'ULB

Gilets jaunes : une demande de représentation

Des gilets jaunes aux manifestations pour le climat en passant par une nouvelle journée de grève nationale, mercredi dernier, le peuple est dans la rue et ne semble pas près de la quitter. L'impression domine, dès lors, d'une crise profonde de la démocratie représentative, de sa mise en cause au profit d'un autre système politique encore à construire, qui serait d'ordre participatif. Ce système se caractériserait par la place donnée aux citoyens au sein des processus de décision, tout en laissant les décisions finales aux élus.

En France en effet (et abstraction faite de la récupération antisémite du mouvement des gilets jaunes), il existe une frange radicale qui dénonce bruyamment le système représentatif, au point d'éjecter de ses rangs les gilets jaunes qui se présentent aux élections européennes. Mais les exigences de cette mouvance vont bien plus loin qu'une demande de participation. Au nom d'un peuple mythifié que cette partie des gilets jaunes prétend incarner à elle seule, il s'agit d'instaurer une démocratie directe, de permettre au peuple de faire la loi par sa présence physique, en contraignant le pouvoir à lui obéir. Comme je le suggérais dans ma chronique du 12 décembre, nous sommes ici au-delà du populisme, qui confie à un leader charismatique le soin d'incarner le peuple : nous sommes entrés dans le vertige de la violence politique, où le plus radical prétend être le plus vertueux.

Si elle est désormais la plus visible, cette tendance est loin de représenter la grande masse des gilets jaunes, qui a déserté la rue et qui espère désormais que le président Macron, prisonnier des résultats de son grand débat national, fera de nouveaux gestes

au profit des moins favorisés. Derrière l'effervescence des derniers mois, c'est encore d'un élu, et du premier d'entre eux, que l'on attend la solution : le président est contesté comme tous ses prédécesseurs depuis Mitterrand, mais il reste la clé de voûte

d'un système représentatif reconnu comme tel. Les gilets jaunes n'ont que faire d'une démocratie participative, qu'ils jugent insuffisante : ils admettent le système représentatif, mais ils veulent le contrebalancer à l'aide de référendums d'initiative citoyenne qui permettraient à la population d'adopter ou d'abroger des lois, de révoquer des élus ou de modifier la Constitution. Il n'est guère question de démocratie participative, en France, mais bien de compléter la démocratie représentative par la démocratie directe, d'assumer un partage, voire un choc, entre deux pôles de pouvoir, celui des élus et celui du peuple.

En Belgique, par contre, on parle avec insistance de démocratie participative à propos des marches pour le climat : des citoyens descendent dans la rue pour prendre leurs responsabilités politiques, pour entrer dans le jeu. Sauf qu'ils ne contestent pas le système représentatif, pas plus qu'ils ne mettent les élites en cause : le message central des jeunes pour le climat consiste à demander que les politiques passent à l'action en mettant en œuvre les recommandations mises au point par les experts. Il n'est pas question de se substituer aux politiques, ni même de demander une place structurelle au sein des procédures de décision : il s'agit, à quelques mois des élections, d'exiger des élus qu'ils prennent enfin leurs responsabilités et honorent les pro-

messes qu'ils ont faites, notamment à l'occasion des COP annuelles sur le climat.

Renforcer le lien représentatif

Plutôt qu'une contestation du système représentatif, il y a ici – et c'est aussi le cas pour les gilets jaunes belges et pour les syndicats – une aspiration à une authentique démocratie représentative. Loin que l'idée de la représentation soit contestée, les manifestants demandent au contraire qu'elle soit enfin mise en œuvre, qu'elle soit pleinement effective. Ils ne veulent pas se contenter de choisir leurs dirigeants tous les cinq ans, ils veulent que les élus les représentent véritablement, relayent activement leur volonté et leurs attentes : ils veulent renforcer le lien représentatif entre les citoyens et les élus, ce que le monde politique belge n'a cessé de promettre depuis le « dimanche noir » du 24 novembre 1991, quand l'extrême droite a fait une percée spectaculaire aux élections législatives.

Ce qui est implicitement mis en cause, ici, c'est le principe de l'indépendance des élus, c'est-à-dire leur droit, une fois désignés, à ne pas obéir aux volontés présumées de leurs électeurs afin de leur permettre de décider en toute autonomie, en tenant compte des rapports de force, de la multitude d'enjeux en présence et de l'intérêt général. Des citoyens manifestent en masse peu avant un méga-scrutin parce qu'ils savent que leur bulletin de vote ne suffira

pas à obtenir satisfaction, qu'une fois l'élection passée, les politiques risquent d'oublier leurs engagements ou de se perdre dans d'innombrables tractations. Ces citoyens descendent dans la rue pour faire valoir directement des intérêts spécifiques, qui risquent toujours

d'être noyés dans les procédures post-électorales et qui, en Belgique, ne peuvent être défendus par voie référendaire. Sans avoir lu Rousseau, qui se moquait du peuple anglais si fier de sa démocratie, ils savent qu'ils sont réduits à l'état d'esclaves entre deux élections s'ils ne crient pas leur volonté haut et fort, s'ils ne forcent pas les élus récalcitrants à suivre leurs demandes.

Une présence qui impressionne

En France, les plus radicaux rêvent de voir les citoyens se substituer aux élus ou avoir le droit de les révoquer. Nous sommes plus prudents en Belgique, mais nous sommes confrontés à la même difficulté : comment rendre le système réellement représentatif ? Comment s'assurer que la volonté politique des électeurs sera bien relayée par leurs mandataires, sans pour autant devoir soumettre ceux-ci à des mandats impératifs qui leur lieraient les mains et les empêcheraient de nouer des compromis ?

La question est d'autant plus cruciale, chez nous, que le scrutin proportionnel favorise la multiplication des partis et que rares sont les enjeux qui font l'unanimité. C'est dans ce cadre que des parlements de citoyens tirés au sort pourraient peut-être jouer un rôle, et j'y reviendrai dans d'autres chroniques. Une chose semble sûre, en tout cas : si les citoyens veulent renforcer le lien de représentation, ni le droit de pétition ni les mobilisations électroniques ne suffisent. Seule la présence physique et répétée du peuple dans la rue impressionne – et encore, pas à tous les coups. ■